

Droit et religion

Par cici, le 26/10/2012 à 22:41

Bonjour, j'ai une dissertation à faire sur le sujet: Droit et religion. J'ai déjà un plan (encore au stade de brouillon pour le moment) mais j'aimerais savoir si d'après vous mon plan correspond au sujet.

- I. Droit et religion, 2 sciences en contact
- A_ Religion, source du droit
- B_ Le droit, protecteur de la religion
- II_ Droit et religion, 2 sciences indépendantes
- A La neutralité du droit
- B La laïcité

Merci à ceux qui me réponde

Par Camille, le 27/10/2012 à 08:31

Bonjour,

Pour moi, la religion est tout ce qu'on veut, sauf une science.

Pour ce qui concerne le droit, ça se discute, suivant le sens exact qu'on donne au mot "science".

[citation]A_ La neutralité du droit

B_ La laïcité [/citation]

Où apparaît la religion, ici?

Et vous semblez ne traiter que du cas français.

Il y a des pays où le droit n'est pas neutre et la laïcité à "géométrie variable"... [smile25]

Par cici, le 27/10/2012 à 15:40

Merci beaucoup pour votre aide. Je suis resté sur la France car ma problématique est: Qu'elles sont les rapports entre le droit et la religion en France. J'ai modifié mon plan grâce à votre aide

I_ Droit et religion, deux idées en contact

- A_ Religion, source du droit
- B_ Droit, protecteur de la religion
- II_ Droit et religion, deux idées indépendante
- A_Le principe de la laïcité
- B_ Des finalités qui se différencies

Avec comme idée principale pour chaque partie

- IA_ je pensais parler des 10 commandements et du droit canonique
- IB_ La liberté de culte (art 10 de la DDHC) et les liberté fondamental
- IIA_ Le principe et le but de ce principe qui est de défendre toutes les religions
- IIB_ Les finalités différentes, les sanctions et la dualités des règles.

Encore merci;)

Par Camille, le 27/10/2012 à 21:11

Re.

Euh... la religion n'est qu'une des sources du droit, parmi d'autres.

Il n'y a pas que la religion catholique qui a inspiré/influencé le droit français.

Et attention au double sens de "défendre" qui peut vouloir dire "interdire".

Par cici, le 28/10/2012 à 11:03

D'accord merci. Mais vous pensez que le reste du plan conviens? Et est-ce que vous pensez que le code Hammourabi pourrait être utilisé?

Par Camille, le 28/10/2012 à 15:24

Bonjour,

[citation]Qu'elles sont les rapports entre le droit et la religion en France.[/citation] Mises à part les fautes d'orthographe, on dirait bien que le sujet se place dans la situation aujourd'hui, non ? Donc, pas tellement la place de la religion dans l'élaboration du droit actuel, il me semble.

[smile17]

Par muleka dieuvi, le 08/01/2013 à 14:08

quelle problematique posée pour le sujet droit et religion?

Par Dan, le 20/04/2013 à 17:08

effectivement commence par rechercher une problématique parce que là on ne sait pas trop à quoi ton plan correspond

Je pense que le sujet soulève la question de la compatibilité entre les différentes sources de normes que sont le droit et la religion. Peut-être faut-il aborder le sujet sous l'angle du droit comparé. Tu peux prendre l'exemple de pays appliquant la Charia. Ex : en Turquie la Charia s'applique, pourtant ça n'empêche pas qu'il existe en Turquie un Etat de droit, contrairement à d'autres pays qui appliquent la Charia. Il y a là une véritable question ^^

Voila, ce sont des idées ^^

Par Emphyteoticos, le 18/09/2013 à 16:27

"Le droit, protecteur de la religion" Oui.

Mais aussi, des fois, le droit se sert de la religion pour se protéger lui-même. Les serments, par exemple, qui avant se faisaient sur des livres Saints, et aujourd'hui encore, dans bon nombre d'Etats.

Par Emphyteoticos, le 18/09/2013 à 16:28

Ah, un peu tard. :P